

Le saviez-vous?

La réalité étendue et la vie privée des enfants et adolescents!

Imaginez-vous dans un monde où tous vos rêves peuvent devenir la réalité, qu'il s'agisse de combattre des dragons ou d'explorer l'espace. Ce monde est possible grâce aux technologies de réalité étendue, qui incluent des gadgets comme les casques de réalité virtuelle et les lunettes de réalité augmentée. Mais alors que nous embarquons dans ces aventures incroyables, il faut parler de quelque chose de très important : garder nos informations personnelles en sécurité. Parlons de ce qu'il faut connaître.



Garder vos secrets en sécurité dans le monde numérique



Les détails sont importants : Les casques de réalité virtuelle et les lunettes de réalité augmentée sont géniaux pour jouer aux jeux vidéo et explorer le monde numérique, mais simultanément ils enregistrent vos données. Ils remarquent les moindres détails sur notre façon de bouger ou sur ce que nous regardons, et comme dans les jeux, ces indices peuvent en dire beaucoup à propos de nous. Ces gadgets peuvent apprendre des choses sur nous juste en regardant nos yeux! Ils peuvent deviner ce que nous aimons, voire même comment nous nous sentons, juste en observant comment nos pupilles changent.



Ce n'est pas juste toi dans cette histoire : Quand nous utilisons ces gadgets, il faut se souvenir que ce n'est pas simplement nous qu'ils observent. Ils peuvent aussi collecter des informations sur quiconque est dans les alentours, y compris nos amis et notre famille. Les technologies de réalité étendue modernes collectent beaucoup d'informations, plus que jamais auparavant. Et en ce qui concerne les enfants, c'est très important d'y réfléchir, surtout à l'école ou chez le médecin.



Comprendre les risques : Parfois, il est difficile de voir pourquoi le partage de données n'est peut-être pas une bonne idée. Mais tout comme dans les jeux vidéo, trop partager peut entraîner des défis inattendus.





Prendre des décisions : Souvent, les appareils de réalité étendue demandent s'ils peuvent collecter des informations à notre sujet. Décider ce qu'on veut partager est souvent difficile. Vous devriez parler à un à un adulte de confiance avant de permettre à votre nouveau casque de collecter des informations pendant que vous jouez.



Grandir avec la technologie : En grandissant, nous apprenons et changeons beaucoup. Les experts réfléchissent à la façon dont ces gadgets de réalité étendue pourraient affecter notre parcours, de la manière dont nous voyons le monde à la façon dont nous nous faisons des amis.



Les publicités en savent trop : Les gadgets de réalité étendue peuvent utiliser ce qu'ils apprennent à notre sujet pour afficher des publicités qu'ils pensent que nous aimerons. Mais parfois, c'est mieux de garder nos préférences à nous-mêmes.



Votre empreinte numérique dure longtemps : Les informations que vous partagez maintenant peuvent persister longtemps. C'est comme laisser des empreintes de pas dans du sable virtuel, qui montre où vous êtes allés et que vous aimez.

Conseils pour explorer le monde la réalité étendue en sécurité

Apprenez ensemble : Parlez à vos parents et à votre famille des paramètres de confidentialité sur ces gadgets et examinez-les ensemble.

L'équilibre est essentiel : Assurez-vous de passer du temps loin des écrans à explorer le monde réel et d'autres passe-temps.

N'oubliez pas, dans ce monde numérique, vous êtes le protagoniste de votre propre histoire. Assurez-vous que c'est une histoire d'aventure et de découverte qui se passe en sécurité!



Préparé par le Samuelson-Glushko Canadian Internet Policy and Public Interest Clinic (CIPPIC) à l'Université d'Ottawa et financé par le Programme de contributions du Commissariat à la protection de la vie privée pour le projet intitulé : « Pour que la protection des renseignements personnels soit davantage qu'une réalité virtuelle : les défis que pose l'application des lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels à la réalité étendue » Ce document est destiné à des fins d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil juridique. Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter admin@cippic.ca